

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MEMPHRÉMAGOG  
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN, TENUE LE LUNDI 12 DÉCEMBRE 2016 À COMPTE DE 19h00, AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

**PRÉSENCES**

Sont présents, monsieur le Maire, Yvon Laramée ainsi que messieurs les conseillers, Maurice Séguin, Jean-Maurice Fortin, Michel Fréchette, Patrick McDonald et Philippe-Denis Richard, tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Est également présente, Mme Ginette Bergeron, DG adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

Est absente, Mme la conseillère, Nathalie Lemaire

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :**

**1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation :**

M. le Maire ouvre la séance à 19h00.

Les membres du conseil ont tous été dûment convoqués conformément aux dispositions du Code municipal pour traiter des sujets suivants à savoir :

**2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 2016-12-414**

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard  
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

**ET RÉSOLU QUE l’ordre du jour soit et est adopté tel que préparé à savoir:**

- 1. Ouverture de la séance;**
    - 1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation**
  - 2. Adoption de l’ordre du jour;**
  - 3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2017;**
  - 4. Programme triennal d’immobilisations;**
  - 5. Avis de motion visant l’adoption du règlement 2017-01 fixant, pour l’année 2017, les taux de taxes, de tarification pour les services, les modalités de paiement des taxes et des tarifs, le taux d’intérêt sur les arrérages de taxes et tarifs, le taux d’intérêt pour toute autre facture émise par la municipalité ainsi que le montant relatif aux frais d’administration;**
  - 6. Période de questions;**
  - 7. Levée de la séance.**
-

### 3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017;

M. le Maire fait la lecture résumée du budget 2017 et commente les points saillants de ce nouveau budget présenté.

#### **RÉSOLUTION 2016-12-415**

**ATTENDU** le dépôt et la présentation, par le conseil municipal, des prévisions budgétaires (revenus et dépenses) pour l'année 2017;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 954 du Code municipal du Québec, la municipalité doit adopter un budget pour l'année 2017;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard  
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

**ET RÉSOLU QUE** le conseil adopte par la présente résolution, les prévisions budgétaires pour l'année 2017 comme suit, à savoir :

#### **REVENUS 2017**

##### **TAXES ET TARIFICATION**

###### **Taxes sur la valeur foncière**

Taxe foncière générale	2 329 409
Taxe foncière pour infrastructures	250 000
Taxes spéciales pour le service de la dette	119 207
Crédit de taxe foncière - Coop	-8 500

###### **Tarifification**

Tarif - Solidarité sociale	58 880
Tarif - Loisirs	45 000
Tarif - Environnement	30 000
Tarif - Service d'évaluation	77 187
Tarif - Service Premiers répondants	34 200
Tarif - Aqueduc	114 998
Tarif - Égout	43 329
Tarif - Fosses septiques	110 545
Tarif - Déchets domestiques	80 918
Tarif - Matières recyclables	102 759
Tarif - Matières compostables	73 368
Tarif - Service de la dette	139 222
Crédit sur tarification - Coop	-9 000

##### **TOTAL TAXES ET TARIFICATION 3 591 522**

Paiements tenant lieu de taxes	12 621
Services rendus	159 222
Imposition de droits	214 000
Amendes et pénalités	4 000
Intérêts	31 000
Autres revenus	39 023
Transferts et ententes de partage	152 911
Appropriations de surplus et fonds réservés	164 000
Financement des immobilisations	50 000

##### **TOTAL DES REVENUS ET APPROPRIATIONS 4 418 299**

#### **DÉPENSES 2017**

##### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Conseil Municipal	84 297
-------------------	--------

Application de la loi	44 000
Gestion financière et administrative	428 988
Greffe - Élections	28 163
Évaluation	77 187
Autres	600
	<b>663 235</b>
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	
Police	393 737
Protection contre les incendies	200 471
Sécurité civile	22 420
Autres	5 328
	<b>621 956</b>
<b>TRANSPORT</b>	
Voirie municipale	548 585
Enlèvement de la neige	349 544
Éclairage des rues	34 500
Circulation et stationnement	15 000
Transport en commun	6 074
	<b>953 703</b>
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>	
<b>Eau et Égout</b>	
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	111 437
Réseau de distribution de l'eau potable	23 855
Traitement des eaux usées	27 746
Réseau d'égout	23 229
<b>Matières résiduelles</b>	
Déchets domestiques	80 775
Matières recyclables	102 759
Matières compostables	73 372
Cours d'eau	31 500
Protection de l'environnement	95 857
Fosses septiques	110 781
	<b>681 311</b>
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>	
Autres	11 884
	<b>11 884</b>
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>	
Aménagement, urbanisme et zonage	192 915
Tourisme	87 778
Autres	30 000
	<b>310 693</b>
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>	
<b>Activités récréatives</b>	
Centres communautaires	20 471
Patinoire extérieure	9 121
Parcs et terrains de jeux	103 656
<b>Activités culturelles</b>	
Bibliothèque	19 979
Autres	38 407
	<b>332 102</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 574 884</b>

<b>INVESTISSEMENT ET AFFECTATIONS</b>	
Frais de financement	117 838
Remboursement de la dette à long terme	290 002
Affectations aux réserves financières et fonds réservés	59 575
Dépenses d'immobilisations	376 000
	<b>843 415</b>
<b>TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT</b>	<b>4 418 299</b>

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

#### 4. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

##### RÉSOLUTION 2016-12-416

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 953.1 du Code municipal du Québec, la municipalité doit adopter un programme triennal d'immobilisations;

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin  
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

**QUE** la municipalité adopte le programme triennal d'immobilisations, tel que présenté et faisant partie intégrante de la présente résolution.

		<u>2017</u>		<u>2018</u>		<u>2019</u>	
<b>PROJETS DE VOIRIE</b>							
1	Normandie et du Côteau : pavage de base	90 000					
2	Normandie et du Côteau : pavage couche d'usure			49 000			
3	Chemin du lac d'Argent			130 000		250 000	
4	Diligences Est : pavage couche d'usure	46 000					
5	Diligences Ouest : ponceaux et pavage de base	155 000					
6	Diligences Ouest : pavage couche d'usure			87 000			
7	Mont-Bon-Plaisir : décohésionnement			38 000			
	pour budget immo. 2017 : 250 000 \$ (1) 41 000 \$ (2)	<b>291 000</b>	(1+2)	<b>304 000</b>	(1+2)	<b>250 000</b>	(1)
<b>AUTRES PROJETS</b>							
1	Amélioration des parcs (mobiliers urbains)	10 000	(3)				
2	Étude Plan d'action contrôle du phosphore - Étangs aérés	25 000	(4)				
3	Camion - Service Premiers répondants	50 000	(5)				
	Total des immobilisations	<b>376 000</b>		<b>304 000</b>		<b>250 000</b>	
	(1) Taxation foncière (2) Surplus accumulé (3) FFPTJ (4) TECQ (5) emprunt						

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

#### 5. Avis de motion visant l'adoption du règlement 2017-01 fixant, pour l'année 2017, les taux de taxes, de tarification pour les services, les modalités de paiement des taxes et des tarifs, le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et tarifs, le taux d'intérêt pour toute autre facture émise par la municipalité ainsi que le montant relatif aux frais d'administration;

Je, Michel Fréchette, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, je présenterai, ou ferai présenter, pour adoption avec dispense de lecture, le règlement 2017-01, fixant pour l'année 2017, les taux de taxes, de tarification

pour les services, les modalités de paiement des taxes et des tarifs, le taux d'intérêt sur les arrérages des taxes et tarifs, le taux d'intérêt pour toute facture émise par la municipalité ainsi que le montant relatif aux frais d'administration pour l'exercice 2017.

## **6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il y a trois personnes dans la salle. Quelques questions sont posées relativement aux dépenses de voirie municipale et au service de Premiers répondants.

## **7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés,

### **RÉSOLUTION 2016-12-417**

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald.**

**QUE** la présente séance soit et est levée à 19h30.

***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ***

---

**Yvon Laramée**  
Maire

---

**Ginette Bergeron**  
DG adjointe et secrétaire-trésorière adjointe